



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2008-2013 **VIVONS UNE RÉGION UNIQUE ET ÉCONOVATRICE, LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Saint-Georges, le 9 mars 2009. – Le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M. Laurent Lessard ainsi que le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Réal Laverdière, ont procédé, ce matin à Saint-Georges, au lancement du *Plan quinquennal de développement régional 2008-2013* (PQDR) de la Chaudière-Appalaches.

« J’ai la certitude que notre région s’est dotée aujourd’hui de moyens de jouer pleinement son rôle sur le plan local, régional et national. La Chaudière-Appalaches est reconnue pour son dynamisme, sa diversification et son innovation. Il vous appartient maintenant de promouvoir cet esprit de dynamisme afin que notre région poursuive son développement », a déclaré le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Laurent Lessard.

Ainsi, c’est au cours de cet événement, qui a regroupé de nombreux partenaires de la région de la Chaudière-Appalaches issus des milieux municipal, gouvernemental et socioéconomique, qu’a été dévoilée la vision régionale : « Vivons une région unique et éconovatrice : la Chaudière-Appalaches ».

Dotée d’une impulsion nouvelle, la CRÉ avait amorcé en 2007-2008 le quatrième processus de planification stratégique régionale en Chaudière-Appalaches. Soulignons qu’à cette occasion, plusieurs partenaires avaient participé aux premières étapes de la démarche, soit la consultation (sondage et groupes de discussion) ainsi que celle de la convergence qui s’est traduite par la réalisation du Forum régional en juin 2008. Or, le PQDR est le résultat d’une concertation régionale, qui a permis l’identification de douze enjeux et de vingt-six stratégies pour améliorer la qualité de vie, dynamiser l’économie, s’assurer d’un environnement viable, en plus de permettre à la région de s’affirmer.

Au moyen de quatre axes, soit la société, l’économie, l’environnement ainsi que la gouvernance et l’identité régionale, le PQDR intègre les principes du développement durable. Une initiative qui permettra, à l’aide d’indicateurs, de mesurer les effets structurants des projets qui seront réalisés au cours des quatre prochaines années. Parmi les défis et enjeux régionaux identifiés figurent: le défi démographique; la mobilité de la population; la pérennité du cadre de vie; la compétitivité des entreprises; le défi de la main-d’œuvre; le renouvellement économique; le territoire et les ressources naturelles; la viabilité de l’environnement; la gouvernance régionale partagée; la participation citoyenne et les sentiments d’appartenance.

À cet effet, le président de la CRÉ, M. Réal Laverdière, a pour sa part indiqué: « La région de la Chaudière-Appalaches va encore plus loin dans l'intégration des principes de développement durable puisqu'ils sont au coeur des vingt-six stratégies régionales. Cette initiative démarque la Chaudière-Appalaches des autres régions du Québec, en permettant à la région d'évaluer l'impact des projets et l'effet structurant des actions régionales. Une évaluation que les acteurs du milieu seront à même de suivre, pour une première fois, en ligne grâce au site Internet de la CRÉ ».

En vue d'approfondir la réflexion et de familiariser les partenaires avec les différents axes, enjeux et stratégies du PQDR, un panel de discussion a été organisé. Les panélistes qui ont été répartis selon les axes du PQDR sont pour la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, le président, M. Réal Laverdière, Emploi-Québec, la directrice régionale, Mme Thérèse Leclerc, l'Agence de santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches, le président-directeur général, M. Marc Tanguay, et le Conseil régional d'environnement Chaudière-Appalaches, le président, M. Guy Lessard.

Enfin, le directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, M. Michel Venne, qui avait participé à la deuxième étape du processus en juin 2008, viendra clôturer les présentations en démontrant comment la mobilisation des acteurs politiques et de la société civile conditionne la réussite d'un projet, dynamise une région et contribue à l'avancement du Québec.

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Source : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
Tél. : 1.418.248.8488
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Laurent Lampron
Directeur général
Tél. : 1.418.248.8488

Sébastien Cottinet
Conseiller en développement régional
Tél. : 1.418.248.8488
Courriel : scottinet@chaudiere-appalaches.qc.ca

